



Clermont-Ferrand, le 13 juin 2019

SNUipp-FSU
Coordination Académie de Clermont
Maison du Peuple
29 rue Gabriel Péri
63000 CLERMONT-FD
04.73.31.43.72

A l'attention de Monsieur le Recteur
de l'Académie de Clermont
Rectorat de Clermont-Ferrand
3 avenue Vercingétorix
63033 Clermont-Ferrand cedex 1

Objet : Ouverture de la liste complémentaire session 2019 du CRPE

Le recrutement d'enseignants contractuels et leur affectation dans le département où les tensions sont les plus grandes figureraient parmi les pistes envisagées pour favoriser la mobilité intra académique des enseignants du premier degré à la rentrée 2019.

Si nous sommes soucieux de la levée des blocages tels qu'ils existent entre certains départements de notre académie et partageons la volonté d'avancer sur le dossier des changements de département, nous alertons sur les risques que fait peser pour notre académie le recrutement d'enseignants contractuels pour pallier d'autres difficultés.

Cette situation ne peut plus être considérée, comme par le passé, comme la conséquence d'éléments fortuits et imprévisibles mais comme une solution à une problématique. Or la pérennisation du recrutement d'enseignants contractuels, dont nous avons pu mesurer la précarité, ne peut être envisagé comme une piste acceptable par le SNUipp-FSU.

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir vous orienter sur la constitution d'une liste complémentaire pour la présente session du CRPE afin d'y puiser, autant que nécessaire, pour pourvoir aux besoins en personnels dans nos départements. Cette option doit être étudiée prioritairement pour permettre à des candidats reçus au CRPE d'entrer dans le métier qu'ils ont choisi. C'est la voie de la stabilité pour les écoles de notre académie.

Dans l'attente d'une réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de notre profond respect.

Pour la coordination du SNUipp-FSU
de l'académie de Clermont-Ferrand

Sandrine MONIER